

Copie de conservation et de diffusion, disponible en format électronique sur le serveur WEB du CDC :

URL = <http://www.cdc.qc.ca/prospectives/6/thibault-6-6-1970.pdf>

Article revue Prospectives, Volume 6, Numéro 6.

*** SVP partager l'URL du document plutôt que de transmettre le PDF ***

Plus de 72,000 étudiants et 6,000 professeurs au niveau collégial pour l'année 1970-71

par Mariette THIBAUT

LE MONDE de l'éducation — on l'a dit, on l'a écrit — n'est pas absent de la révolution culturelle que nous vivons. Bien au contraire. L'éducation post-secondaire qui était, il y a cinq ans seulement, l'apanage d'une minorité, est devenue le fait de la majorité des jeunes qui ont les aptitudes et le désir de poursuivre leurs études.

Ce seul fait n'explique pas, bien sûr, la remise en cause de la société dans laquelle nous vivons: il en fait toutefois partie, comme le nouveau rôle que se donnent les syndicats, comme l'action des journaux ou de la télévision, comme le renouveau dans lequel l'Église est engagée, comme tant d'autres phénomènes que nous vivons tous les jours et qui deviennent partie intégrante de la vie des années 1970.

Pour parler de l'augmentation du nombre d'étudiants au niveau collégial, les chiffres, comme les images, sont plus éloquents que bien des mots. C'est donc sur des chiffres que nous baserons les remarques qui suivent.

Au cours de l'année scolaire 1965-1966 (il y a cinq ans seulement !) les collèges classiques recevaient 22,980 étudiants au niveau collégial. Notons que ce chiffre comprenait les élèves de « Belles-Lettres » ou 12^e année, alors que les élèves de 12^e sont maintenant comptés au niveau secondaire. Pour la présente année scolaire, si on additionne les statistiques provenant des CEGEP et celles des collèges privés, on obtient un total de 72,012 étudiants au niveau collégial.

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DANS LES COLLÈGES MEMBRES DE L'ACQ

L'Association des collèges du Québec (ACQ) compte actuellement 23 institutions privées. Ces collèges offrent tous aux étudiants l'enseignement général conduisant aux études universitaires. Dans 7 collèges, les étudiants peuvent également opter pour un cours de type professionnel, tandis que 8 des 23 collèges offrent des cours de formation des maîtres,

permettant ainsi aux étudiants qui se sont inscrits à l'école normale de terminer les études commencées. Enfin, dans 2 collèges, les étudiants peuvent poursuivre, à plein temps ou à temps partiel, des études spécialisées en musique.

Les 23 collèges membres de l'ACQ reçoivent cette année un total de 9,808 étudiants à plein temps dont 922 inscrits en Secondaire V, soit un nombre réel de 8,886 étudiants de niveau collégial (voir tableau I).

TABLEAU I
Effectifs étudiants à temps complet
Collèges membres de l'ACQ
1970-1971

	GARÇONS	FILLES	TOTAL	%
SECONDAIRE				
Secondaire V	411	511	922	9.4
Sous-total secondaire	411	511	922	9.4
GÉNÉRAL				
Collège I	2082	1487	3569	36.4
Collège II	1761	1081	2842	29.0
B.A.	120	66	186	1.9
Sous-total général :	3963	2634	6597	67.3
PROFESSIONNEL				
Collège I	265	380	645	6.6
Collège II	27	65	92	0.9
Sous-total professionnel :	292	445	737	7.5
FORMATION DES MAÎTRES				
Brevet « A »	—	89	89	0.9
F.M. I	29	314	343	3.5
F.M. II	300	585	885	9.0
Brevet spécialisé	22	213	235	2.4
Sous-total formation des maîtres :	351	1201	1552	15.8
TOTAL DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS :				
Moins Secondaire V	411	511	922	
TOTAL DES ÉTUDIANTS AU COLLÉGIAL (20 collèges)	4606	4280	8886	90.6

L'enseignement général recrute la majorité de ces étudiants, soit 67.3%, les autres secteurs de formation se partageant environ le tiers des inscriptions (Secondaire V: 9.4% — enseignement professionnel: 7.5% — formation des maîtres: 15.8%). Notons que, pour l'année 1969-1970, l'ACQ comptait 20 collèges membres. Les effectifs se répartissaient alors comme suit: enseignement général: 67.5%, Secondaire V: 13.4%, enseignement professionnel: 4.8%, formation des maîtres: 11.8% et autres cours: 2.5%.

COMPARAISONS AVEC LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Nous avons noté plus haut que les collèges classiques de 1965-1966 recevaient 22,980 étudiants de niveau collégial. Le tableau II nous donne un aperçu de la diminution des effectifs dans les collèges privés. La diminution marquée de 1966-1967 à 1969-1970 s'explique d'une part par la création des CEGEP (plusieurs collèges privés ayant été à la base de la création d'un CEGEP), et, d'autre part, par le fait que la plupart des collèges qui étaient membres de la Fédération des Collèges classiques ont abandonné soit le secondaire soit le collégial pour se consacrer à un seul niveau d'enseignement. Le nombre d'institutions privées au collégial se trouve donc considérablement réduit.

TABLEAU II
Effectifs étudiants à temps complet au collégial privé
Comparaison avec les années antérieures *

1965-1966	1966-1967	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971
22980	27778	15243	9366	7326	8886

* Pour les années 1965-1966 et 1966-1967, les chiffres comprennent les élèves de 12e année. Ceux-ci ne sont pas comptés pour les années subséquentes.

On note toutefois, pour l'année en cours, une augmentation de quelque 1,500 étudiants dans ces collèges. Cette augmentation provient en majorité, semble-t-il, des institutions de genres divers (école normale, institut familial, école de musique) qui donnent désormais un cours d'enseignement général et qui ont adhéré récemment à l'ACQ.

On constate enfin que, malgré une légère augmentation dans les effectifs étudiants, les pourcentages d'étudiants de sexes masculin et féminin sont restés les mêmes que l'an dernier, soit 51.8% de garçons et 48.2% de filles.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DANS LES CEGEP

Dans les collèges d'enseignement général et professionnel, le nombre total d'étudiants réguliers au 30 septembre est passé de 47,152 pour l'année 1969-1970 à 63,126 pour l'année 1970-1971 (voir tableau III). À ce nombre, il faut ajouter 402 garçons et 51 filles inscrits en Arts graphiques au Collège Ahuntsic. Ces étudiants n'ont pas été comptés au moment où nos chiffres ont été compilés. Le nombre total d'étudiants à plein temps est donc de 63,579, soit 36,213 garçons et 27,366 filles. Les garçons représentent environ 57.5% des effectifs et les filles 42.6%.

TABEAU III

**Effectifs étudiants à temps complet
dans les CEGEP
1970-1971**

	GARÇONS	FILLES	TOTAL	%
GÉNÉRAL				
Collège I	11843	8326	20169	31.9
Collège II	8970	5745	14715	23.3
B.A.	27	22	49	0.1
Sous-total général :	20840	14093	34933	55.3
PROFESSIONNEL				
Collège I	8117	6670	14787	23.4
Collège II	4667	4354	9021	14.3
Collège III	1951	2066	4017	6.4
Technique III	72	—	72	0.1
Autres	164	132	296	0.5
Sous-total professionnel :	14971	13222	28193	44.7
TOTAL :	35811	27315	63126	100

On remarquera également, au tableau III, que 55.3% des étudiants sont inscrits à l'enseignement général, 44.7% à l'enseignement professionnel et

autres cours menant au marché du travail (formation des maîtres, etc.). Ceci représente une augmentation proportionnelle des étudiants de l'enseignement professionnel par rapport aux deux dernières années. Les données que nous possédons à cet effet indiquent que 36.8% des étudiants des CEGEP étaient inscrits au professionnel en 1968-1969, ce pourcentage augmentant à 43.0% pour l'année scolaire 1969-1970.

Enfin, si on tient compte du nombre de garçons et de filles inscrits dans les CEGEP, on obtient un pourcentage de 56.7% pour les garçons; les filles représentent 43.3% des effectifs. Il nous est ici impossible d'établir des comparaisons avec les années antérieures, certains collèges n'ayant pu nous fournir alors la répartition de leurs effectifs selon le sexe des étudiants.

Dernière remarque au sujet du tableau III: un renseignement nous est parvenu après que ces calculs furent effectués. Un collège nous indique que les effectifs comptés en Collège II professionnel comprennent des étudiants qui sont, de fait, inscrits en Collège III. Il faudrait donc, pour un calcul plus juste à chaque degré, diminuer les chiffres qui apparaissent à la mention Collège II professionnel de 91 étudiants, soit 20 garçons et 71 filles et porter ce nombre au Collège III. Mais ceci ne change en rien le total des effectifs.

TOTAL DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS AU NIVEAU COLLÉGIAL

Le tableau IV nous donne une vue d'ensemble des effectifs étudiants au collégial, tant dans les collèges privés que dans les CEGEP. On constate ici que plus de 72,000 étudiants (40,417 garçons, 31,595 filles) étaient inscrits à ce niveau d'études au 30 septembre 1970.

Ces chiffres comprennent les étudiants de 23 collèges privés membres de l'ACQ et ceux des 33 CEGEP actuellement en opération, dont deux CEGEP de langue anglaise. Ces deux derniers collèges reçoivent un total de 5,913 étudiants répartis comme suit: enseignement général: 4,192, enseignement professionnel: 1,721; garçons: 3,360, filles: 2,553.

Il faudrait peut-être préciser ici que le total de 72,012 étudiants que nous obtenons au tableau IV ne comprend pas *tous* les étudiants de niveau collégial

TABLEAU IV
Pourcentage des effectifs étudiants à temps complet
au niveau collégial selon le type de cours
1970-1971

	GARÇONS	%	FILLES	%	TOTAL	%
GÉNÉRAL						
Collèges privés	3963	9.8	2634	8.4	6597	9.3
CEGEP	20840	51.5	14093	44.6	34933	48.5
Sous-total général :	24803	61.3	16727	53.0	41530	57.8
PROFESSIONNEL						
Collèges privés	292	0.8	445	1.4	737	1.0
CEGEP	14971	37.0	13222	41.8	28193	39.1
Sous-total professionnel :	15263	37.8	13667	43.2	28930	40.1
FORMATION DES MAÎTRES						
Collèges privés	351	0.9	1201	3.8	1552	2.1
CEGEP	—	—	—	—	—	—
Sous-total formation des maîtres :	351	0.9	1201	3.8	1552	2.1
TOTAL :	40417	100	31595	100	72012	100

au Québec. En effet, en plus des 23 collèges membres de l'ACQ, il existe quelques autres institutions privées qui donnent un enseignement de niveau collégial et qui ne sont pas comptées ici. C'est le cas, entre autres, de quelques collèges qui suivent les programmes du ministère de l'Éducation nationale de France et de certains collèges de langue anglaise. Un estimé, très approximatif il faut en convenir, nous laisse croire qu'en comptant ces étudiants, on obtiendrait un total de quelque 75,000 étudiants inscrits à plein temps au collégial.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Dans les collèges privés

Les 23 collèges privés ont à leur emploi 1,018 professeurs (voir tableau V) dont 611 à plein temps,

soit 60%, et 407 à temps partiel, soit 40%. Les hommes représentent 67.9% de ces effectifs, les femmes 32.1%. On compte une moyenne de 44.3 professeurs par collège. La moyenne l'an dernier, pour 20 collèges, était de 39.6 professeurs par institution. Dans ces collèges privés, les clercs et les religieux forment un peu plus du tiers du corps professoral, soit 35.5% tandis que les laïques représentent 64.5% de l'ensemble des enseignants. Pour l'année 1969-1970, le premier groupe était représenté par 40.7% des professeurs tandis que le second formait 59.3% des effectifs.

TABLEAU V
Personnel enseignant dans les institutions membres de l'ACQ
1970-1971

ÉTAT DE VIE	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
Prêtres séculiers	51	8.3	25	6.2	76	7.5
Prêtres réguliers	23	3.8	32	7.9	55	5.4
Frères	53	8.7	11	2.7	64	6.3
Religieuses	118	19.3	48	11.8	166	16.3
Laïques (hommes)	288	47.1	208	51.1	496	48.7
Laïques (femmes)	78	12.8	83	20.3	161	15.8
TOTAL :	611	100	407	100	1018	100

Dans les CEGEP

Le personnel enseignant, dans les CEGEP, est passé de 3,681 en 1969-1970 à 5,033 pour l'année

scolaire 1970-1971 (voir tableau VI). 20.5% des enseignants sont à temps partiel (demi-temps ou à la leçon), tandis que 79.5% d'entre eux sont considérés comme professeurs à plein temps.

TABLEAU VI
Personnel enseignant dans les CEGEP
1970-1971

	PLEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
Hommes	2995	74.8	762	74	3757	74.6
Femmes	1008	25.2	268	26	1276	25.4
TOTAL :	4003	100	1030	100	5033	100

Les professeurs à temps partiel, qui comptaient l'an dernier pour 18.1% du corps professoral, représentent, pour 1970-1971, 20.5% du personnel enseignant. Ce pourcentage est toutefois nettement inférieur à celui qu'on rencontre dans les collèges privés, soit 40%.

Les hommes forment la majorité du corps enseignant, soit 74.6%. Ce pourcentage est toutefois

quelque peu inférieur à celui des années précédentes, alors qu'on comptait, l'an dernier, 77.8% de professeurs masculins et en 1968-1969, 84.8%. On constate donc, depuis deux ans, une augmentation proportionnelle de 10.2% du personnel féminin. Les femmes représentent 25.4% du corps professoral, tandis que les étudiantes forment 43.3% des effectifs étudiants.

TABLEAU VII
Personnel enseignant au niveau collégial (Collèges privés et CEGEP)
1970-1971

	PEIN TEMPS	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
COLLÈGES PRIVÉS						
Hommes	415	68	276	67.8	691	68
Femmes	196	32	131	32.2	327	32
TOTAL :	611	100	407	100	1018	100
CEGEP						
Hommes	2995	74.8	762	74	3757	74.6
Femmes	1008	25.2	268	26	1276	25.4
TOTAL :	4003	100	1030	100	5033	100
GRAND TOTAL AU COLLÉGIAL :	4614	76	1437	24	6051	100

Dans l'ensemble des collèges

Si on examine le tableau VII, on aura une vue plus générale du personnel affecté à l'enseignement collégial dans les collèges privés et publics. Ce tableau nous révèle que 6,051 personnes donnent des cours dans les collèges. De ce nombre, 1,437 (soit 24%) sont considérés comme professeurs à temps partiel.

Il serait intéressant de connaître le nombre exact de personnes impliquées parmi ces 1,437 professeurs à temps partiel. On sait, en effet, qu'un certain nombre d'entre eux donnent des cours dans plus d'un collège et sont, de ce fait, comptés plus d'une fois.

On remarque que, dans les collèges privés, les hommes, au nombre de 691, forment 68% des effectifs, tandis que dans les CEGEP, où ils sont au nombre de 3,757, ils représentent 74.6% de ces effectifs. La

moyenne est donc de 73.5% (4,448) chez les hommes et de 26.5% (1,603) chez les femmes.

EN GUISE DE CONCLUSION

On l'aura constaté, il ne s'agit ici que de compilations sommaires établies à partir des données fournies par les collèges au 30 septembre 1970. Ces chiffres sont valables pour le premier semestre de l'année scolaire 1970-1971. On peut toutefois supposer qu'une nouvelle compilation faite au début de la deuxième session nous obligerait à modifier certains chiffres.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire privé, nous comptons présenter, dans un prochain numéro de *Prospectives*, des statistiques semblables quant aux effectifs étudiants et au personnel enseignant des 74 institutions membres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) •